

De nouvelles régulations pour le travail à son compte entreront en vigueur demain à Cuba



La Havane, 6 décembre (RHC)- La ministre cubain du Travail et de la Sécurité Sociale, Margarita González Fernández, a fait savoir qu'à partir de demain, les nouvelles normes juridiques issues du perfectionnement de la Politique pour le Travail à Son Compte, entreront en vigueur .

Dans des déclarations qu'elle a faites au quotidien Granma, elle a expliqué que dans les adéquations l'on élimine la limitation d'accorder une seule autorisation pour l'exercice de ce type de travail à condition que ce soit fait en respectant les régulations établies à ce propos.

À ce sujet, elle a indiqué qu'à partir de demain l'on commencera à accorder de nouvelles autorisations dans presque toutes les activités qui étaient suspendues . Elle a ajouté que la limite de 50 capacités dans les débits d'aliments est supprimée.

Margarita González Fernández a relevé que ces adéquations démontrent la volonté du gouvernement de Cuba de reconnaître le rôle des formes de gestions non-étatique dans le processus de mise à jour du modèle économique comme complément de l'économie cubaine et de prendre en considération les opinions des travailleurs et de la population sur le principe de l'ordre et de la légalité.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/178304-de-nouvelles-regulations-pour-le-travail-a-son-compte-entreront-en-vigueur-demain-a-cuba>



Radio Habana Cuba